9516 - Le moufti doit-il suivre l’avis le plus facile ?

question

Je sais que les gens ordinaires doivent interroger les ulémas quand ils ne savent rien. Mais comment évaluer les fatwa émises par des ulémas vertueux et sûrs ? Nous est-il permis de choisir l’avis le plus facile ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il ne vous est pas permis de choisir l’avis le plus facile. Votre devoir consiste plutôt à craindre Allah le Transcendant et à ne pas vous livrer à la passion. Prenez la résolution de suivre la vérité, même si vous la trouvez désagréable. Et puis examinez l’état des auteurs de fatwa à l’aide de deux importants critères :

1/ La crainte révérencielle, le scrupule et la piété.

2/ Le savoir.

Ces deux qualités sont indispensables pour une personne habilitée à émettre des avis religieux. Elles sont semblables aux deux ailes d’un oiseau aussi utiles l’une comme l’autre. Si vous constatez que le moufti est apparemment vertueux, et si vous décelez en lui des indices de scrupule et de piété qui vous donnent l’assurance que la passion ne le pousse pas à attribuer des propos à Allah sans connaissance ou contrairement à un argument valable, voilà une (qualité). S’il s’y ajoute des indices qui vous font croire que l’intéressé connaît les arguments religieux et maîtrise le droit. Voilà la personne dont on peut se fier des fatwa.

Si vous trouvez une autre personne qui a le même niveau de connaissance et de piété que lui ou qui a un niveau proche du sien, mais qui a émis un avis différent, il doit y avoir dans ce cas un indice qui pourrait vous permettre de croire que la vérité est détenue par l’un des deux. Cet indice

peut consister à citer les arguments de l’autre avis et les réfuter.

Le moufti est assimilable au médecin. Ne voyez-vous pas que des médecins soient plus compétents que d’autres ? Ne voyez-vous pas que les uns vous inspirent plus de confiance que les autres en raison de l’intérêt qu’ils portent à votre maladie, l’application avec laquelle ils vous écoutent et la fréquence des questions qu’ils posent au sujet de votre maladie ? Au même moment, vous voyez un autre médecin très prompt à prendre une décision. Ceci vous amène à exprimer votre désapprobation. Il peut même aller jusqu’à vous donner des médicaments sans rapport avec la maladie.

De même que vous déployez un effort pour connaître le médecin capable de s’occuper de votre corps, de même vous devez vous efforcer de trouver le moufti approprié ; celui que vous estimez capable de vous donner un avis qui puisse servir de fondement à une correcte pratique de la religion, même s’il vous paraît désagréable.